

Ταξιδία Ανδρέα Αίρεω
Βυζαντινός 1453.

5.55. . . . (En même temps (Μετράβουτ) il députa (Κριτοβύτος) vers le roi (Mahomet II) à Andrinople l'évêque et plusieurs notables d'Ambrase, chargés de M. Ubi'ini lui offrir, avec les présents d'usage, la souveraineté des îles, demandant pour que grâce qu'elles puissent conserver leur ancien mode d'administration sous un gouverneur nommé par le sultan et moyennant du tribut accoutumé. Le roi accueillit favorablement les députés et agréa à toutes leurs demandes. En conséquence, les îles conservèrent leur autonomie et furent données Ambrase au maître d'Échos, Palamède, Lemnos et Thasos à Doria, prince de Mytilène (2). En effet ces deux seigneurs avai-

(2) Palamède et Doria appartenaient tous les deux à la famille gènoise des Gatelusi (Gatillusi, dans Lamberti, HIST., VI, 391, en note) à qui l'empereur Jean Paléologue I, pour reconnaître les services qu'elle lui avait rendus en l'aidant à chasser les pirates tartares de l'Archipel, avait fait don de la souveraineté de Lesbos. Plus tard, les Gatelusi, ayant accru insensiblement leurs domaines, se divisèrent en

Γαδεγούφοι Αὐδινταὶ ΑἼβοι
 Φαγανίδης — 1456

est député, le premier un de ses principaux officiers, le second son propre fils, à la Porte du sultan pour solliciter en leur nom l'investiture des îles: ce qu'ils obtinrent, grâce aux envoyés de Crétate qui appuyèrent leurs démarches auprès du roi (3) "

1456. n. ΑἼβοι Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au commencement de 1456. Palamède était mort dans l'intervalle. Le partage de sa succession suscita des querelles de famille dont Mochoμάτος Φαγανίδης II profita habilement pour s'emparer d'Énes qu'il annexa à l'empire. Cette prise de possession entraîna celle de l'île (Σελβου) qui, avait été réunie en 1453 à la seigneurie d'Énes. En conséquence, l'amiral de la flotte Youniz pachá, vint vers l'Imbras d'où il chassa les autorités nommées par Palamède et installa à leur place Crétobute en qualité de gouverneur. . . . "

deux branches, qui ont été confondues souvent par les historiens, celles des princes de Lesbos, et celles des seigneurs d'Énes, dont était Palamède. Cf. Hammer. 111, 92

(3) L'p. I 75.